

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 76 (1925)  
**Heft:** 12

**Rubrik:** Chronique

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHRONIQUE.

### Confédération.

**Ecole forestière.** Le nombre des étudiants était, au commencement du semestre d'hiver 1925/1926, le suivant: 7 au 1<sup>er</sup> cours, 7 au 2<sup>e</sup> cours, 13 au 3<sup>e</sup> cours et 11 au 4<sup>e</sup> cours. Ces 38 étudiants se répartissent comme suit entre les cantons d'origine: Berne 6, Grisons 5, Soleure et Vaud chacun 4, Neuchâtel, Thurgovie et Valais chacun 3, Zurich et Bâle-Ville chacun 2, Fribourg, Bâle-Campagne, Appenzell Rh.-Ext. et St-Gall chacun 1.

A côté de ces 36 étudiants suisses, notre Ecole a le plaisir de compter deux forestiers bulgares: MM. *Th. Zacharieff*, inspecteur principal de l'aménagement des forêts, et *Tem. Ivantschoff*, inspecteur principal de l'exploitation des forêts de la Bulgarie. Ces deux messieurs ont déjà fait l'honneur à notre Ecole de suivre quelques-uns de ses cours durant le semestre d'été. M. Zacharieff étudie, en outre, l'organisation et le fonctionnement de notre Station de recherches forestières. Encore que ce soit un peu tard, le *Journal forestier* souhaite une cordiale bienvenue à ces deux hauts représentants de la sylviculture d'une nation étrangère.<sup>1</sup>

Ont quitté l'Ecole, en 1925: 16 étudiants, après l'obtention du diplôme, 1 par suite de décès et 4 pour d'autres raisons; total: 21. Le nombre total des étudiants était de:

en 1924 . . . .	49
" 1923 . . . .	57
" 1922 . . . .	70
" 1921 . . . .	75

Les chiffres ci-dessus montrent qu'il y a eu, depuis cinq ans, une diminution constante. Ce nombre est aujourd'hui exactement de moitié plus faible qu'en 1921. On peut admettre qu'il est redescendu à un effectif normal, correspondant à peu près aux besoins du recrutement.

*H. B.*

### Cantons.

**Valais.** *A propos de l'exposition de sylviculture à Berne.* On nous assure que les objets exposés par le Valais à cette exposition ont su attirer l'attention des forestiers du reste de la Suisse, généralement peu informés sur ce qui se passe dans ce canton. Il est pourtant indéniable que, dans ces dernières années, depuis l'augmentation du nombre des arrondissements de six à dix, l'économie forestière valaisanne a pris un développement réjouissant. Une des premières tâches

<sup>1</sup> La Bulgarie actuelle possède une étendue boisée de 2.907.000 ha, équivalant à un taux de boisement du 29 % ou, encore, à 0,60 ha de forêts par habitant. De cette étendue, 29 % appartiennent à l'Etat et 18,5 % aux particuliers. Ce sont des conditions favorables quant au mode de propriété. Nous reviendrons sous peu sur les conditions forestières de ce pays.

des inspecteurs placés à la tête des nouveaux arrondissements a été d'ouvrir des chemins dans les forêts où le dévalage était jusqu'alors le seul moyen de transport usité. L'exposition de Berne a mis devant les yeux du public des plans et des photographies de ces chemins. Ce sont quelquefois de simples chemins à traîne, tandis que, dans le centre du canton, des routes forestières ouvertes aux automobiles s'élèvent de la plaine jusque sur les pâturages boisés, à plus de 2000 mètres. Les plans des installations de téléférage, exposés par les communes de Monthey et de Sierre, montrent un autre genre de transport, auquel on est souvent obligé d'avoir recours dans les régions montagneuses. Les travaux de défense occupaient également une place importante dans l'exposition du Valais à Berne. Leur utilité a été quelquefois l'objet de discussions. On ne peut nier toutefois que, grâce à eux, des centaines d'hectares dénudés ont été rendus à la culture forestière, contribuant à rendre plus habitables certaines régions de la haute montagne. Il est regrettable que le grand travail de l'aménagement définitif des forêts, que le canton vient de commencer, ait été trop peu avancé pour figurer à l'exposition. Il aurait permis de constater que c'est dans tous les domaines de l'économie forestière que le Valais est en progrès. Signalons encore que depuis la réduction de la surface des arrondissements, les inspecteurs peuvent diriger en grande partie eux-mêmes les opérations de martelage. Il en résulte un avantage non seulement pour la production, mais encore pour le maintien des forêts dans l'état qu'exige leur rôle de protection.

K.

**Grisons.** Nominations. M. *Letta*, administrateur forestier de la commune de Schleins (Basse-Engadine) vient d'être nommé inspecteur forestier de l'arrondissement de la Plessur, avec domicile à Coire, en remplacement de M. N. Melcher, appelé à d'autres fonctions. Le conseil communal de Schleins a désigné comme successeur de M. Letta M. *Bruno Küng*, de Teufen, ingénieur forestier, lequel entre en fonctions immédiatement.

### Etranger.

**Autriche.** *Cinquantenaire de la Station de recherches forestières de Mariabrunn.* La Station autrichienne de recherches forestières qui est une des plus anciennes a fêté, le 11 novembre, à Mariabrunn, le cinquantenaire de sa fondation. Cet institut a parmi les stations de recherches une place spéciale, en ce sens qu'il n'est pas rattaché à une école forestière, comme c'est le cas dans presque tous les autres pays. C'est la raison pour laquelle son siège est à Mariabrunn, alors que l'Ecole forestière autrichienne est installée à Vienne.

Cette Station de recherches occupe un rang très honorable parmi ses congénères. Elle peut s'enorgueillir d'avoir produit une série importante de publications de grande valeur. De ses „*Mitteilungen*“, au grand format, il a paru jusqu'à présent 40 fascicules, dont le dernier date

de 1918. La guerre a, malheureusement, exercé là aussi sa malfaissance et depuis lors cette publication a été interrompue, sans doute pour des raisons financières. Il serait trop long de citer la liste de tous les auteurs qui ont donné aux „Mitteilungen“ les résultats de leurs recherches. Bornons-nous à citer ceux du professeur *Janka*, auteur de travaux classiques sur les propriétés physiques du bois, et du professeur *Cieslar*, auteur de nombreuses études sur différents problèmes relatifs à la culture des bois.

A côté de cet organe spécial de publication, la Station de Mariabrunn utilise un autre périodique forestier: le *Zentralblatt für das gesamte Forstwesen*, lequel contient fréquemment des articles consacrés à la recherche scientifique forestière. Ceux qui lisent volontiers ce beau journal ont été heureux de constater dernièrement qu'il avait enfin réussi à se remettre des secousses de la guerre et à paraître régulièrement.

Le directeur actuel de l'institut de Mariabrunn est M. le Dr *Sedlaczek*, un des meilleurs entomologistes forestiers du temps présent.

La belle activité déployée par cette Station durant le demi-siècle écoulé est un sûr garant pour son avenir. Tous les forestiers, qui lui sont grandement redevables, sont heureux de pouvoir lui exprimer aujourd'hui leur reconnaissance; ils font les meilleurs vœux pour son développement futur et sa prospérité.

*H. B.*

### Divers.

**Allocution de la muse Sylvie.** Le « Journal forestier » a publié, au cahier d'octobre, une notice sur l'inauguration du monument élevé au grand reboiseur français P. Demontzey. Les assistants eurent la chance d'entendre à cette occasion une spirituelle allocution de la muse Sylvie, déclamée par une artiste de la Comédie française. Nous la reproduisons ici, certain qu'elle fera plaisir à nos lecteurs, à ceux surtout — et ils sont nombreux en Suisse — qui exercent leur activité dans les forêts de la montagne.

Mesdames, Messieurs,

Hier, comme je montais au Marcadau, j'ai fait halte au pied du vieil arbre pas bien loin d'ici. Et tandis que les tardifs pèlerins de Gaube et du Pont d'Espagne galopaient dans les raccourcis, leurs provisions dans les bras, je regardais à mes pieds couler le gave et, tout là-haut, resplendir le ciel, car il resplendissait. Tout à coup, je sentis que je n'étais plus seule près de mon arbre; je me rentrai: une dame charmante me regardait et témoignait un désir évident d'entrer en conversation avec moi. Bien que les originaux abondent aux lieux où la nature accorde aux hommes quelques soulagements à leurs maux, cette dame m'inquiéta par sa mise exagérément excentrique. Songez-donc: ses cheveux épais et fauves descendaient en flots jusqu'à ses genoux, et sa robe verte, de tous les tons de vert, était si longue qu'elle effleurait l'herbe. Des cheveux longs et une

jupe rasant la terre : avais-je affaire à une folle ou à quelque revenante d'une époque disparue ?

— Rassurez-vous, me dit la dame en voyant ma frayeur, je ne vous veux aucun mal, et, bien au contraire, j'ai besoin de vous. Est-il vrai que demain des personnages officiels vont se réunir ici pour évoquer la mémoire de l'homme dont le portrait est scellé dans cette pierre ?

— Oui, répondis-je.

— Pourrez-vous les approcher, leur parler ?

— Sans doute, car ils m'ont fait l'honneur de m'inviter.

— Etes-vous donc aussi dans l'administration forestière, et y emploie-t-on les dames à cette heure ?

— Non, mon métier me voue à publier de mon mieux, par ma voix et mes gestes, la pensée et les émotions des autres.

— Ah ! Madame, me dit-elle avec effusion, c'est précisément vous qu'il me fallait. Je cherche quelqu'un qui soit mon interprète à cette solennité, à laquelle je veux participer. Je m'appelle Sylvie ; je suis la Muse de la forêt. Une muse de plus ? Il en est bien plus de neuf, croyez-moi.

— Et pourquoi ne venez-vous pas tout simplement ?

— Y pensez-vous ? Je n'oseraï jamais me montrer hors de mes arbres, vêtue comme je le suis. Vous voyez bien que je n'ai rien à me mettre : les araignées m'ont manqué de parole pour mes bas de soie. Mon père le soleil m'interdit de me couper les cheveux, et ma mère la pluie ne cesse d'allonger ma robe. Ah ! j'ai peu de satisfactions dans le domaine de la mondanité. Mais, revenons à ce médaillon, et à ma requête. J'avais écrit un petit message avec une aiguille de sapin sur une feuille de bardane. Voulez-vous l'écouter, et puis le redire de ma part aux grands messieurs qui seront là demain ?

« — Je m'appelle Sylvie — ainsi commençait le discours de la muse sauvage, si je me le rappelle bien — et je veux apporter ici à Demontzey quelques feuilles des arbres qu'il a plantés sur ces pentes croulantes du Pégüère. De cette montagne-ci comme des grands pics plus lointains, on eût pu répéter les paroles de cet autre homme qui m'a beaucoup aimé : « Chaque minute leur porte un coup sensible, le torrent les déchire sans cesse, leurs débris s'écroulent sans intervalle : Périr est leur seule affaire... » Eh bien ! sur cette montagne uniquement occupée à périr et qui répandait la mort autour d'elle, Demontzey m'a ramenée : il a ramené la vie. C'est tout, mais c'est la plus belle chose que puisse faire un homme.

« Car je ne représente pas seulement des arbres, mais l'herbe, la mousse, les torrents et leurs petits poissons, les oiseaux, les mille bêtes rampantes ou volantes. Tout ce qui est et n'aurait pas été, tout ce qu'a engendré le petit sapin valeureux qui a réussi à s'accrocher dans ces rochers ruineux. Et je suis aussi le repos du voyageur, son rêve à mon ombrage, la douceur de sa soif étanchée ; je suis le calme

de la maison, qui s'est édifiée en sûreté au bord du torrent devenu sage, je suis l'éclosion suprême : la famille humaine qui fleurit, enfin, à l'abri de la famille végétale.

« Ma volonté de vivre est infinie. Vous qui aimez les paysages où je me plais, vous m'avez vu souvent lutter, comme dans ces avalanches de la Vallouise, où mes pauvres mélèzes s'obstruent par mille pierres qui les renversent sans merci. Je suis une vaillante muse, une bonne fée : je ne veux à l'homme que du bien et je ne comprends point quand il me chasse. Je veux vivre et multiplier la vie. Je vous remercie, vous qui continuez la tâche de Demontzey, je vous remercie et vous conjure de m'aider toujours davantage. Sylvie a besoin de vous et vous avez besoin de Sylvie . . . »

Sur ces dernières paroles, la dame verte disparut entre deux arbres, par un chemin mystérieux. Je vous ai de mon mieux répété son message, et je vous demande de lui accorder une pensée.

Elle doit nous épier au pied de quelque hêtre, puisqu'aussi bien c'est une muse : accordons-nous pour lui consacrer une libation. Mesdames, Messieurs, buvons à la bienfaisante et vivace Sylvie !

(« Revue des Eaux et des Forêts », n° 10/1925.)

---

## BIBLIOGRAPHIE.

---

*Département des terres et forêts de la province de Québec. Rapport du ministre pour les douze mois expirés le 30 juin 1924.* Brochure grand in-8°, de 122 pages. Québec 1924.

Dans ce rapport de gestion, les renseignements relatifs aux bois et forêts occupent 46 pages; le reste concerne les arpentages et le service hydraulique.

Le rapport précédent n'avait pu donner que des indications provisoires sur les dégâts très graves causés, en 1923, par les incendies de forêts. Les chiffres définitifs contenus au présent rapport sont terrifiants: l'incendie a parcouru une étendue boisée de 1.230.000 ha! Mais l'effort tenté pour éteindre ces feux a été colossal aussi, puisque les frais d'extinction ont atteint la somme de 3 millions de francs. Ces deux chiffres suffisent pour montrer quelle est la terrible gravité du danger qui continue à menacer l'avenir de la forêt canadienne. C'est au mois de juin surtout que l'incendie a sévi (49%).

Le service de statistique forestière n'a pas réussi encore à obtenir des données complètes sur les exploitations faites et sur la valeur des produits récoltés. Il va cependant en s'améliorant. Cette valeur a été établie, pour l'exercice écoulé, à 262 millions de francs, bois rendus à l'usine. *H. B.*

---